# «Aurélie Filippetti et France Télévision - Pour Catherine Morin-Desailly l'ingérence de la ministre de la Culture est intolérable »

13/12/2012

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Aurélie Filippetti et France Télévision - Pour Catherine Morin-Desailly l'ingérence de la ministre de la Culture est intolérable

Catherine Morin-Desailly, sénatrice de la Seine-Maritime, Vice-Présidente de la commission de la Culture, de l'Education et de la Communication, Présidente du groupe "Médias et Nouvelles technologies" au Sénat, s'insurge contre les propos tenus par la ministre de la Culture qui a déclaré, ce matin, « avoir des interrogations sur la stratégie de France Télévision » alors que cette dernière est conditionnée au contrat d'objectif et de moyen approuvé par le Parlement. Plus grave, la ministre a également mis en cause les choix faits par le président de France Télévisions quant à la modification des programmes.

Pour l'élue de la Seine-Maritime, farouchement attachée à l'indépendance du service public, *« Il est intolérable de voir ainsi une ministre de la Culture faire de l'ingérence dans le choix des programmes d'une chaîne. Son rôle de ministre, si elle le juge nécessaire, est de revenir sur le cahier des charges définissant les missions de l'audiovisuel public et de veiller à l'adéquation de leur financement mais aucunement d'intervenir dans le choix ou encore la durée des émissions. Par ailleurs, Aurélie Filippetti, en désavouant publiquement le Président de France Télévision exerce une pression qui ressemble à une accusation. »*

Catherine Morin-Desailly, s'étonne de la confusion et du mélange des genres qui règnent au sein du Gouvernement : *« Entre le Premier Ministre qui communique au nom du Conseil Constitutionnel (Censure du projet de loi Logement), le Président de la République et le ministre de l'Intérieur qui adressent des courriers à la justice et Madame Filippetti qui se prend pour la Directrice des programmes de France Télévision, la majorité, qui n'a cessé, quand elle était dans l'opposition, de donner des leçons de morale, d'indépendance et d'exemplarité commence à révéler un visage qu'on ne peut pas qualifier de « normal ».*

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC